

Image not found or type unknown



Formation en jour de repos

Par **Pinson71**, le **30/04/2023** à **16:00**

Bonjour,
Mon employeur m'envoie en formation 1 jour sur mes 2 jours de repos consécutifs.
Sauf que je n'ai pas une journée de compensation mais juste qq heures, au lieu de travailler 12h00 je ne ferai que 5h30 de travail le week-end d'après.
N'ai-je pas le droit de récupérer une journée de repos.
Merci de votre réponse
Cordialement